

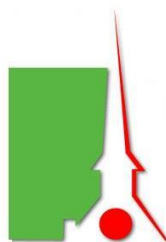
**MAIRIE
DE
VANNES SUR COSSON**

Téléphone : 02 38 58 04 17

Télécopie : 02 38 58 67 92

Courriel :

secretariat@vannes-sur-cosson.fr



20 ROUTE DE TIGY
45510

CONSEIL MUNICIPAL

**Compte rendu
Réunion du 11 Juillet 2016**

L'an deux mille seize, le Lundi onze juillet, à vingt heures quinze, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE.

Date de convocation : le 06 juillet 2016

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11 + 1 pouvoir

Sont présents :

Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE Maire ;

Messieurs Eric HAUER, Jean-Michel SEVILLE, Jason AUGUSTO, Jean-Jacques GOUJON, Adjoints au Maire.

Mesdames Annick GIRARD, Isabelle LOUP, Sylviane MALVOISIN et Agnès PORTE CELERIER ; Conseillères municipales,

Messieurs Olivier HURIER, Stéphane VEDRINES, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Messieurs Pascal CANDOLFI, Mickael LEFEVRE, Conseillers municipaux

Absent :

Monsieur Yves BODART, Conseiller municipal.

Pouvoirs :

Monsieur Thierry CAILLOL a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel SEVILLE.

Le quorum étant atteint, le conseil peut légalement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Isabelle LOUP

Ouverture de Séance : 20h15

Compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2016 approuvé à l'unanimité.

I. RAPPORT EAU ET ASSAINISSEMENT 2015 :

⇒ Le rapport de l'eau et le rapport de l'assainissement sont approuvés à l'unanimité.

Le rendement du réseau : 89.3 %

Volume vendu : 88.8 %

⇒ Un compteur d'eau sera installé prochainement au WC du bourg.

II. a) BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Montant		Montant	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673 : Titres annulés sur exercice antérieur		6000.00 €		
D-61521 : Entretien et réparation bâtiments publics		4351.31 €		
D-022 : Dépenses imprévues (Exploitation)	-6000.00 €			
D-022 : Dépenses imprévues (régularisation BP 2016)	-4351.31 €			
Base 228 649.15 € – 20 000.00 € *7.5% = 15 648.69 € soit une # de 4 351.31 €				
R-758 : Produits divers de gestion courante			2.00 €	
R-002 : Résultat reporté (régularisation BP 2016)				2.00 €
Total FONCTIONNEMENT	-10351.31 €	10351.31 €	2.00 €	2.00 €

Après délibération, le conseil municipal approuve la décision modificative à l'unanimité.

b) ADMISSION EN NON VALEURS : Factures Impayées - Eau

A la demande de la trésorerie de la Ferté St Aubin, Monsieur le Receveur nous informe que, malgré les diverses procédures engagées conformément à la réglementation, le recouvrement des créances dont liste fournie, n'a pu aboutir.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'accepter d'admettre en non-valeurs ces créances.

Après délibération, le conseil municipal :

- Accepte la proposition de Monsieur le Receveur
- Charge Monsieur le Maire d'émettre un mandat au compte 6541 pour le montant des admis en non-valeurs soit 179.48 €

III a) BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE

Désignation	Montant		Montant	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues	100.00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6541 : Créances admises en non-valeurs		100.00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	100.00 €	100.00 €	0,00 €	0,00 €

Après délibération, le conseil municipal approuve la décision modificative à l'unanimité.

b) ADMISSION EN NON VALEURS : Frais annexes - Gîtes

A la demande de la trésorerie de la Ferté St Aubin, Monsieur le Receveur nous informe que, malgré les diverses procédures engagées conformément à la réglementation, le recouvrement des créances dont liste fournie, n'a pu aboutir. Il s'agit de contribuable étranger (locataire gîte) dont la poursuite est sans effet.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'accepter d'admettre en non-valeurs ces créances.

Après délibération, le conseil municipal :

- Accepte la proposition de Monsieur le Receveur
- Charge Monsieur le Maire d'émettre un mandat au compte 6541 pour le montant des admis en non-valeurs soit 55.98 €

IV. RESSOURCES HUMAINES

- a) Il est reconduit le contrat de travail d'un agent d'animation pour la Garderie périscolaire du 1^{er} juillet 2016 au 10 juillet 2017.
- b) Départ d'Angélique le vendredi 26 août 2016 suite à mutation commune de St Florent le Jeune.
- c) Les dossiers : Accessibilité et Document unique seront à terminer par Angélique avant son départ aidé de Jean-Jacques et de Stéphane.
- d) Arrivée de Fabienne le lundi 16 août 2016.

V. ASSURANCE STATUTAIRE

Le maire fait part au conseil municipal de la renégociation du contrat groupe pour l'assurance du personnel communal CNRACL et IRCANTEC.

Après étude de la proposition de GROUPAMA, il s'avère que celle-ci est plus avantageuse que le contrat du CENTRE DE GESTION.

Après délibération, le conseil municipal :

- Charge Monsieur le Maire de résilier le contrat groupe auprès du CENTRE DE GESTION,
- Autorise le maire à signer le contrat d'adhésion auprès de GROUPAMA à effet au 1^{er} janvier 2017.

VI. TRAVAUX :

Il est soumis au conseil municipal, différents devis concernant les travaux à effectuer sur les différents ponts :

- Petit Pont : Les Grandes Forges : 9000 €
- Petit Pont : Les Petits Forges : 8000 €
- Route de Souvigny : 28000 € coût estimatif (Etude comprise du Cabinet Merlin)

Demande d'aide : réserve parlementaire

VII. FOURRIERE DEPARTEMENTALE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Le maire fait part au conseil de la création d'une structure intercommunale compétente en matière de **fourrière animale** en vue d'y adhérer, (Eventuellement en remplacement de l'actuelle adhésion à l'AGRA).

Cette structure de type syndicat mixte agissant à l'échelon départemental permettra d'obtenir des conditions tarifaires intéressantes.

L'AML se propose de coordonner cette démarche, doit connaître la volonté des conseils municipaux d'intégrer ou non cette nouvelle structure.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte l'intégration de la commune à ce nouveau syndicat mixte,
- Charge Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion.

VIII. AMENAGEMENT DE LA CANCHE : Aménagement devant les containers

Sté SOLOGNE ENTRETEIN : coût des travaux 3180 € TTC

Les travaux seront effectués en régie. (Location d'engin, frais de personnel en supplément)

DIVERS

* **P.S.S** - Plan Sécurité-Sureté ⇔ Stéphane VEDRINES

* **Assainissement plan de zonage : non défini**

* **Information Préfecture : Aide à l'investissement**

a) **travaux extension du réseau d'eau** route de Tigy

Montant accordé : 63 882 € représentant 45 % du coût du projet

Engagement des travaux à faire sur 2016 (formulaire à remplir)

b) **Le financement des travaux pour la salle des fêtes** n'a pas été retenu.

* **Projet de construction** de 5 maisons route de Tigy.

- Aménagement de sécurité à prévoir

- Demande de subvention

* **Terrain chemin de l'Enfer : projet en cours**

- Poursuivre l'étude sur l'échange du chemin de l'Enfer et de 5 ha de forêt de l'autre côté de l'étang communal

⇒ **Réunion publique**

* **Information Département du Loiret :**

Aide aux communes à faible population. Augmentation du plafond annuel de la dépense subventionnable de 20 000 € HT au lieu de 20 000 € TTC

* **Information de la Commune de Viglain :**

L'agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret (ADRT) travaille avec un nouveau prestataire qui déploie une activité unique sur le Loiret : **le théâtre magique.**

* **anticipation :**

- chemin rural LORCY CR 16, chemin des Forges CR 32 => busage à prévoir ⇒ en 2017

*** Décorations florales :**

- vandalisme / jardinières

*** Veranda Cheval Blanc** rte d'Orléans => changement d'affectation (domaine public)

***Résultat de l'Enquête d'opinion sur le désherbage : bilan**

***Travaux de réparation :**

- Tracteur

- Renault trafic

***Manifestations :**

a) retour sur les fêtes précédentes

b) organisation des fêtes à venir dont, pour cet été :

⇒ Cérémonie du 14 juillet 2016 : Rendez-vous à 10H30 devant la mairie

⇒ Feu d'artifice du 16 juillet 2016 : Rendez-vous à 20H00 place de l'étang communal

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 25 juillet 2016 à 19 heures en Mairie

Objet : travaux toiture Gîtes Communaux

Lundi 19 septembre 2016 : Pré conseil à 18 h 30
Lundi 26 septembre 2016 : Séance du conseil à 20 h 15